

RÉDIGER UNE ARGUMENTATION STRUCTURÉE

5. Vous rédigerez une rédaction argumentée et structurée sur le sujet suivant :

**« Libre-échange ou protectionnisme ?
Quel est le meilleur choix pour un pays développé en ce début du XXI^e siècle ? »**

INTRODUCTION

ACCROCHE
ET INTÉRÊT DU SUJET

Le discours dominant des institutions internationales (OMC...) et de la plupart des gouvernements est favorable au libre-échange. À l'opposé, certains mouvements politiques, des associations parfois très actives (ATTAC, la Confédération paysanne de José Bové, etc.) dénoncent les excès inadmissibles de ce libre-échange. Et paradoxalement, l'OMC a le plus grand mal à éviter que de nombreux pays recourent, sous les prétextes les plus divers, au protectionnisme.

DÉFINITION
DES TERMES
ET DÉLIMITATION
DU SUJET

Le libre-échange est l'application des théories libérales aux échanges internationaux. Pour les partisans du libre-échange, la liberté totale du commerce doit être instaurée entre les nations et toute entrave aux échanges internationaux (droits de douanes, quotas, etc.) doit disparaître.

Le protectionnisme consiste, à l'opposé, pour un État à prendre des mesures (droits de douane, quotas ou contingentements, subventions aux exportations, normes et réglementations techniques et sanitaires...) visant à faire obstacle aux importations, afin de protéger la production nationale contre la concurrence étrangère.

PRÉSENTATION
DU SUJET
ET ANNONCE
DU PLAN

En ce début du XXI^e siècle, les pays développés, en particulier, se plaignent d'être victimes de la concurrence des pays en développement à faible coût de main-d'œuvre, exacerbée par le développement du libre-échange. Les industries textiles européennes et américaines seraient, par exemple, menacées d'une totale disparition sous le coup de l'invasion des produits textiles chinois. Et les pays développés sont tentés de recourir à des mesures protectionnistes pour sauver leurs industries nationales. Pour savoir si ce choix est le bon, nous examinerons, dans une première partie, les avantages du libre-échange et les inconvénients du protectionnisme pour les pays développés, puis, dans une seconde partie, les avantages du protectionnisme et les inconvénients du libre-échange pour ces pays.

I – LES AVANTAGES DU LIBRE-ÉCHANGE ET LES INCONVÉNIENTS DU PROTECTIONNISME POUR LES PAYS DÉVELOPPÉS

A - Pour ses défenseurs, le libre-échange permet à chaque pays de se spécialiser dans les productions pour lesquelles il est le plus efficace et d'acheter à d'autres pays les biens qu'il ne produirait pas à des coûts plus bas s'il les produisait lui-même. Ainsi, la spécialisation de la Chine dans les produits textiles permettra aux pays développés (États-Unis, Union européenne...) de se procurer ces produits à bas prix, pour le plus grand bénéfice des consommateurs. Les pays développés se spécialiseront eux-mêmes dans des productions où ils sont plus efficaces et qu'ils exporteront, entre autres, vers la Chine et les pays en développement.

Par ailleurs, le libre-échange stimule la concurrence entre les entreprises des différents pays, ce qui améliore leur efficacité : coûts plus bas, meilleure qualité, choix plus large pour les consommateurs.

B - Enfin, les partisans du libre-échange adressent de nombreuses critiques au protectionnisme :

- toute mesure protectionniste entraîne de la part des autres pays des mesures de rétorsion. La réduction des importations risque d'entraîner une chute des exportations ;
- le protectionnisme entraîne une baisse de la qualité des produits en empêchant une confrontation stimulante avec les entreprises étrangères ;

- le protectionnisme, en évitant aux producteurs nationaux d'aligner leurs prix sur le niveau mondial, est facteur de hausse des prix ;
- le protectionnisme, en favorisant un repli des pays sur eux-mêmes, risque d'accroître les rivalités nationales.

TRANSITION
ENTRE LES DEUX PARTIES

Les arguments en faveur du libre-échange et contre le protectionnisme sont donc nombreux. Mais les avocats du protectionnisme sont également capables de démontrer que leur point de vue ne manque pas d'intérêt pour les pays développés.

Graves difficultés
des échanges

II – LES AVANTAGES DU PROTECTIONNISME ET LES INCONVÉNIENTS DU LIBRE-ÉCHANGE POUR LES PAYS DÉVELOPPÉS

Entrée du
sujet.

délimitation
du sujet.

Certes, les échanges commerciaux entre nations sont indispensables : la France ne produit pas de pétrole et doit en importer. Il en va de même pour les oranges et tous les produits tropicaux (café, thé, chocolat...). Et pour pouvoir payer ses importations, un pays doit exporter. D'autre part, une croissance du commerce international est favorable au développement économique qui y participe. Les partisans du protectionnisme ne souhaitent donc pas entraver à l'excès les échanges internationaux, mais mieux les contrôler pour éviter les inconvénients les plus graves d'un libre-échange généralisé et plus ou moins sauvage.

Par exemple, le libre-échange entraîne d'importantes destructions d'emplois dans les secteurs soumis à une forte concurrence étrangère, en particulier de la part des pays en développement à faible coût de main-d'œuvre : sidérurgie, horlogerie, textile, etc. Le protectionnisme peut, au contraire, favoriser l'emploi à court terme. Pour se défendre de la concurrence des pays à bas coûts de main-d'œuvre, les entreprises des pays développés peuvent être tentées de baisser les salaires et le niveau de protection sociale de leurs salariés pour réduire leurs coûts de production et maintenir leur compétitivité. Là encore, le protectionnisme peut permettre d'éviter de graves difficultés sociales dans les pays développés. D'autre part, la nécessité de protéger des industries naissantes, tant qu'elles ne sont pas aptes à affronter, sans risques démesurés, la concurrence de pays plus avancés, a été admise depuis le XIX^e siècle (F. List), en particulier pour les industries des pays en développement. Au XX^e siècle, cette nécessité de protection a été étendue par certains économistes (N. Kaldor) aux industries vieillissantes (sidérurgie, textile...) des pays développés. Pendant le temps nécessaire à leur restructuration, face à la concurrence des pays à faible coût de main-d'œuvre, pour éviter de graves difficultés sociales, ces industries doivent pouvoir bénéficier d'une protection. Ainsi les suppressions d'emplois dans ces industries sont progressives et moins douloureuses pour les pays développés.

Enfin, les pouvoirs publics peuvent souhaiter protéger certains secteurs (agriculture, cinéma, chanson...). Sans protection de la part de l'État (quotas de chansons françaises à la radio et à la télévision, quotas de films français à la télévision, subventions à la production cinématographique ou audiovisuelle française...), il n'y aurait plus « d'exception culturelle française ». Dans tout ce secteur de la chanson et du film ne nous seraient plus proposées que les productions américaines dont le coût de production a déjà été amorti par l'exploitation aux États-Unis et qui arrivent donc sur le marché français à des prix très bas.

CONCLUSION

Dans les pays développés, au XXI^e siècle, la libéralisation des échanges entre nations semble devoir être encouragée : elle favorise la croissance économique pour le plus grand profit des consommateurs. Mais, pour éviter les graves difficultés sociales susceptibles de naître d'un libre-échange généralisé de manière sauvage, les États doivent pouvoir recourir à des mesures protectionnistes adaptées aux circonstances.

Mais ce recours au protectionnisme par les gouvernements des pays développés doit rester modéré. En effet, seul le libre-échange peut permettre, grâce aux échanges internationaux, aux pays en développement de faire croître avec succès les industries susceptibles de permettre à leurs populations de sortir de leur état de pauvreté actuel et inadmissible face à la richesse accumulée par les pays développés. La paix mondiale est à ce prix.